

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 27 JUIN 2016 à 18 HEURES 30**

Le mardi deux mille seize le LUNDI 27 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, COURBET Pierre, CROSET Bertrand, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, TESTON Martine

Procurations JACQUEMUS Jacqueline à ROUET Frédéric, MACHUROT Suzy à SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, MARCELLIN Maguy à COURBET Pierre, MEJIAS Marie-Claire à PRUNARETTY Anouk, CAYOL Marc à TORELLI Jean-Marie

Absent : BERARD Claude, JEAN Marylène

Secrétaire : PRUNARETTY Anouk

N° 1 ó Modification du tableau des effectifs

Un agent a réussi le concours d'Adjoint technique 1^{ère} classe. Pour le nommer, un poste doit être créé. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2eme classe.

Voté à la majorité des membres présents et représentés 11 Pour 2 Abstentions,

N° 2 ó Modification du tableau des effectifs

Un agent a reçu un avis favorable de la CAP pour passer Adjoint technique 1^{ère} classe à la promotion interne. Pour le nommer, un poste doit être créé. Suppression d'un poste d'adjoint technique 2eme classe.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 3 ó Fixation des tarifs d'occupation du domaine public

Marchands occasionnels (camion outillage) : 18p, marché hebdomadaire : 2p, cirque ou guignol : 20p, emplacement forain -200 m2 : 18p/j, emplacement forain +200 m2 : 33p/j

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 4 ó Convention de mise à disposition de la buvette de la piscine à l'association Bibliothèque Populaire.

La Commune met la buvette de la piscine à disposition de l'Association Bibliothèque Populaire afin qu'elle puisse financer les différentes manifestations organisées à la Médiathèque.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 5 ó Rénovation de la Salle Polyvalente : demande de subvention au titre de la DETR 2016

Demande de subvention d'un montant de 102 000 euros auprès de la Préfecture, répartie sur 3 années pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 27 Juin 2016

Le Maire,

Frédéric ROUET